## FR - Psychologues du service de médiation flamand

En cas de **comportements non désirables**, vous pouvez dorénavant faire appel à **deux psychologues du service de médiation flamand** (Vlaamse Ombudsdienst).

- Vous êtes actif/active dans le secteur culturel ou audiovisuel et avez été confronté(e) à un comportement non toléré?
- Vous n'avez pas pu en parler avec la personne concernée ou au sein de l'organisation ?
- Vous avez essayé, mais cela n'a abouti à **aucun résultat**?

Dans ce cas, n'hésitez pas à contacter **Nina Callens ou Viktor Van der Veken** du Vlaamse Ombudsdienst.

## Par e-mail:

- Nina Callens : nina.callens@vlaamseombudsdienst.be
- Viktor Van der Veken : viktor.vanderveken@vlaamseombudsdienst.be

Par téléphone : en appelant le 1712

Viktor et Nina se feront un plaisir de vous écouter en **français**, **en néerlandais et en anglais**. Les entretiens peuvent se dérouler à différents endroits en Flandre et à Bruxelles.